Le cannabis et ma santé





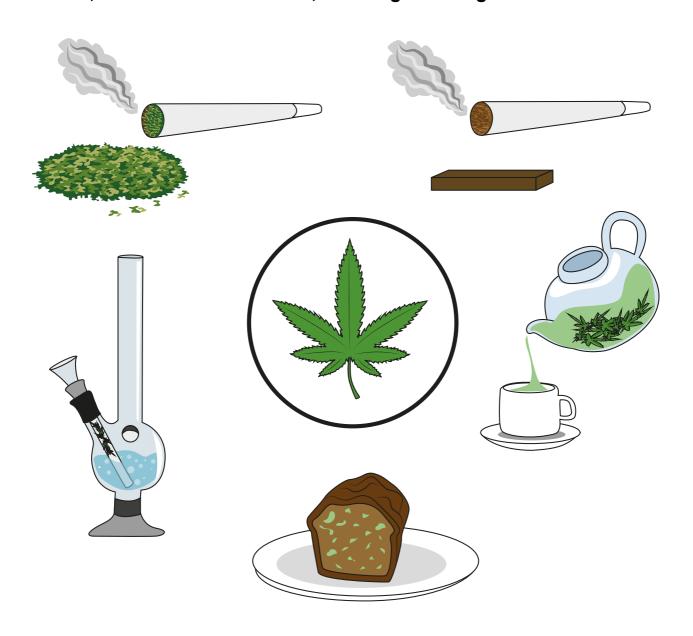


C'est quoi le cannabis?

Le cannabis est une plante.



 Le cannabis se consomme sous différentes formes : en fumant, en buvant une infusion, en mangeant un gâteau.



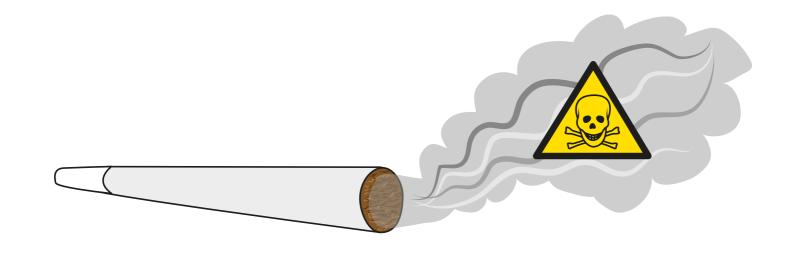
Le plus souvent, le cannabis se fume, mélangé avec du tabac.
On appelle ça un «bédo», un «oinj», un «pet», un «stick»...



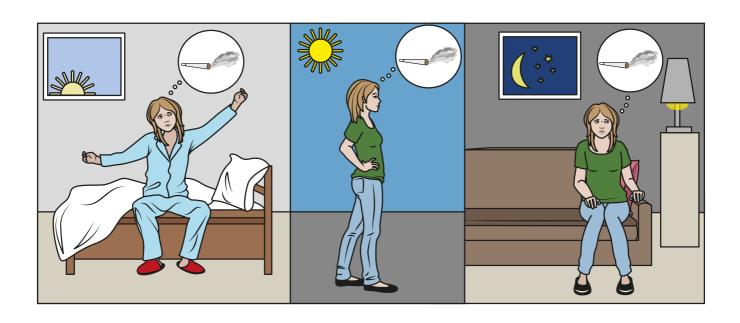
Le cannabis est interdit par la loi et dangereux pour ma santé.



Dans la fumée du cannabis, il y a beaucoup de produits très dangereux.



Je suis dépendante quand j'ai envie de prendre du cannabis souvent.



Si je suis dépendante, quand je ne prends pas de cannabis, je peux :

me sentir triste,

avoir des angoisses,

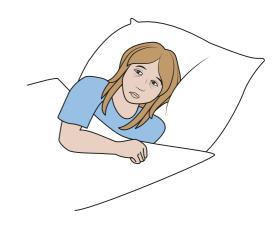




être énervée,

avoir des problèmes pour dormir.





Le cannabis est interdit par la loi.

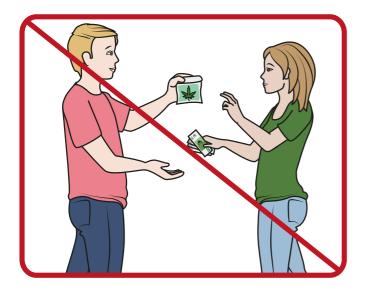
Il est strictement interdit:



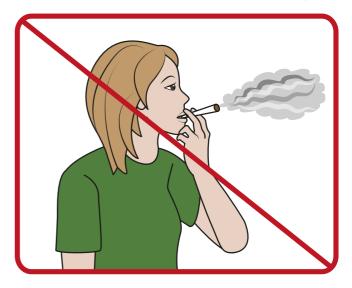
de faire pousser du cannabis,



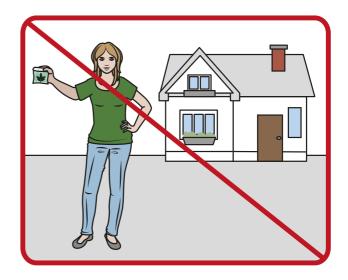
d'acheter et de vendre du cannabis,



de consommer du cannabis,



d'avoir du cannabis chez ou sur moi.



Si j'ai du cannabis avec moi, je peux me faire arrêter par la police.



Je peux avoir une très grosse amende, jusqu'à 3750€!



Quand j'ai fumé du cannabis, ça se voit.

Mes yeux peuvent être différents :

mes yeux sont rouges,

mes pupilles sont grandes,
 La pupille est le rond noir dans l'oeil.



Les gens peuvent sentir que j'ai fumé du cannabis.



Le cannabis change mon comportement.

Quand je prends du cannabis, je ne suis pas comme d'habitude.

J'ai des difficultés pour parler.



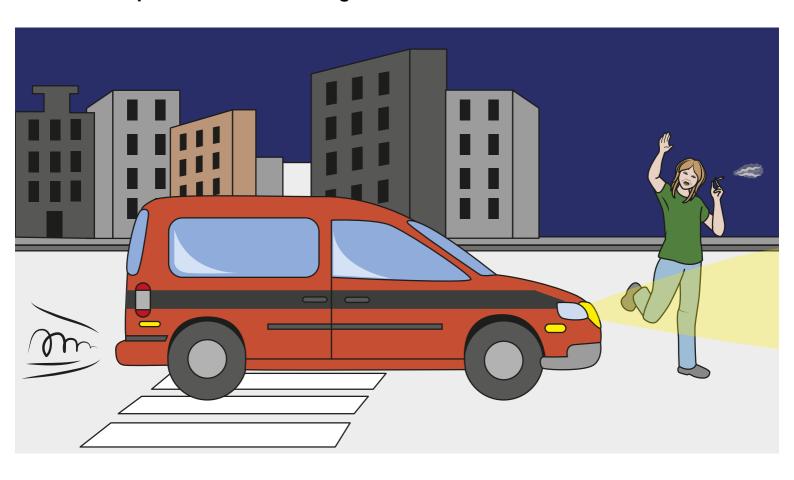
J'ai des difficultés pour comprendre.



Je peux être violent ou agressif.
 Je n'ai pas la force de me défendre.



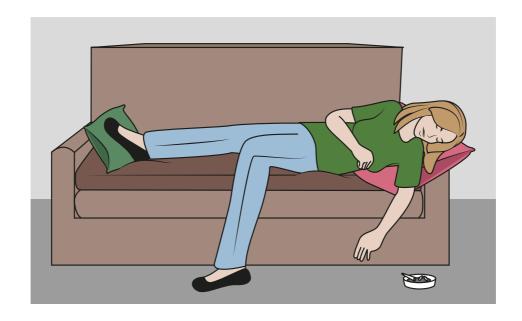
Je ne vois pas les situations dangereuses.



Je peux vomir.



Je peux m'endormir profondément.



Je peux avoir des hallucinations et faire un «bad trip».
 C'est comme un cauchemar horrible.

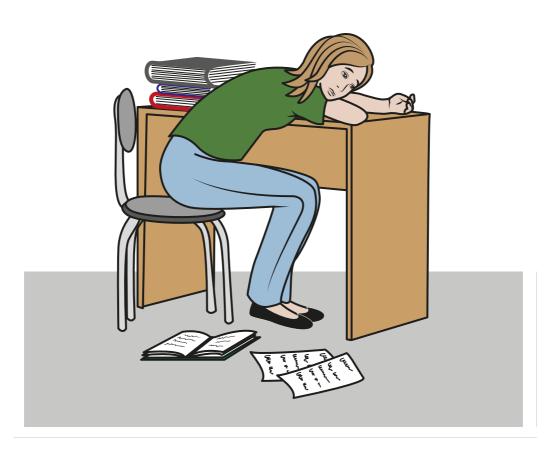


Je n'arrive plus à me concentrer :

pour faire mon travail,



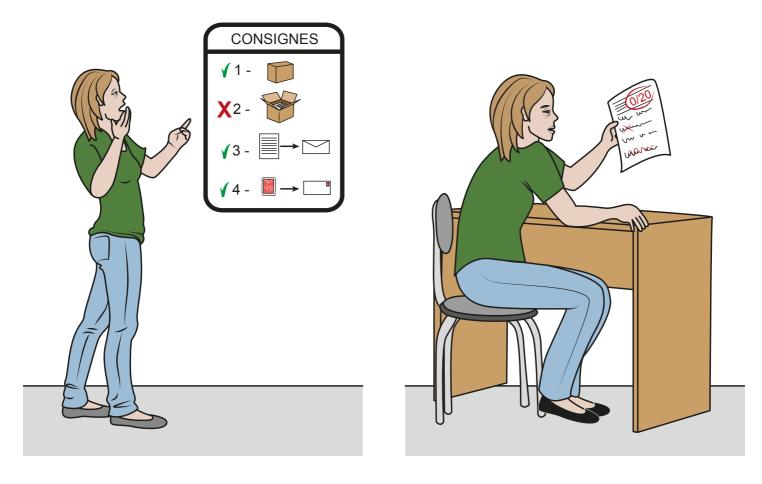
pour apprendre.



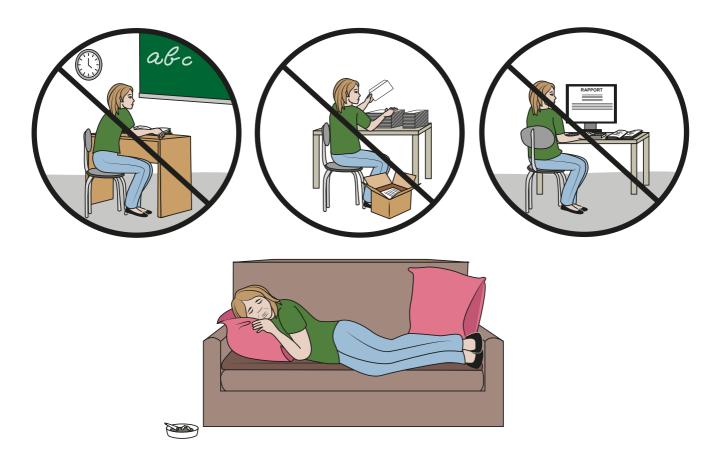
J'oublie souvent ce que je dois faire.

Les consignes.

Les leçons.



Je n'ai plus envie d'aller à l'école ou au travail.



Je suis de plus en plus seule.

Je peux m'isoler.



Je ne veux plus voir :



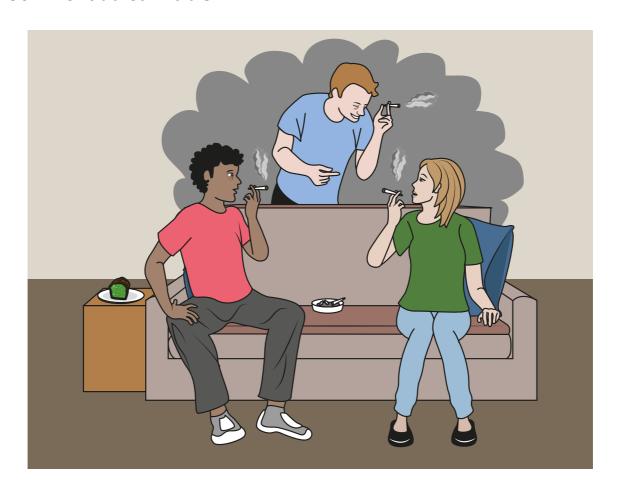
ma famille,



mes amis.



 Je préfère passer mes soirées avec des personnes ui consomment du cannabis.



Je ne fais plus les activités que j'aimais faire.



Je peux avoir plus d'accidents.

Accidents de la route.



Accidents au travail.

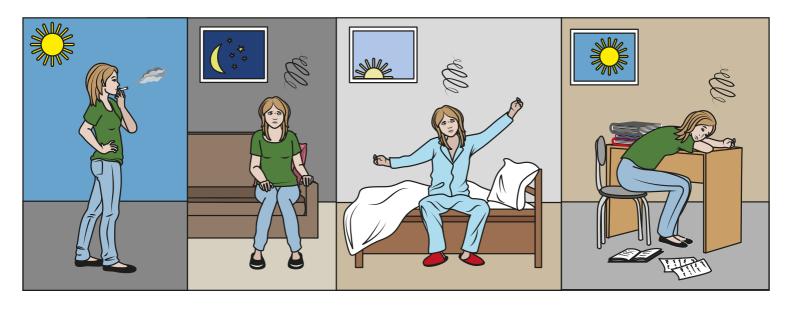


Accidents à la maison.



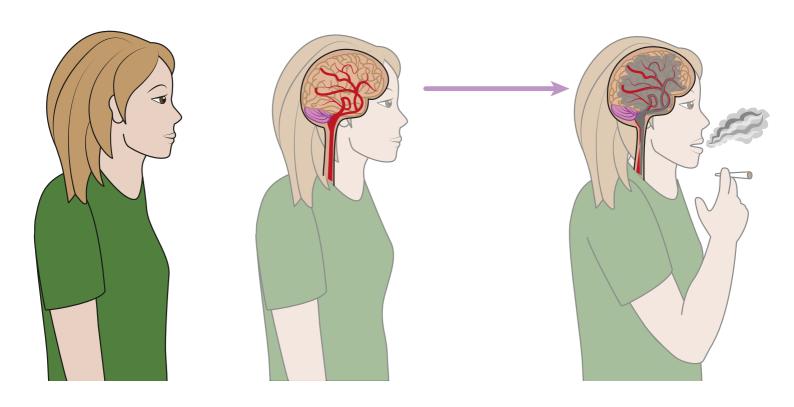
Quand j'ai pris du cannabis, les effets durent longtemps.

Mon comportement peut être différent pendant plusieurs jours.

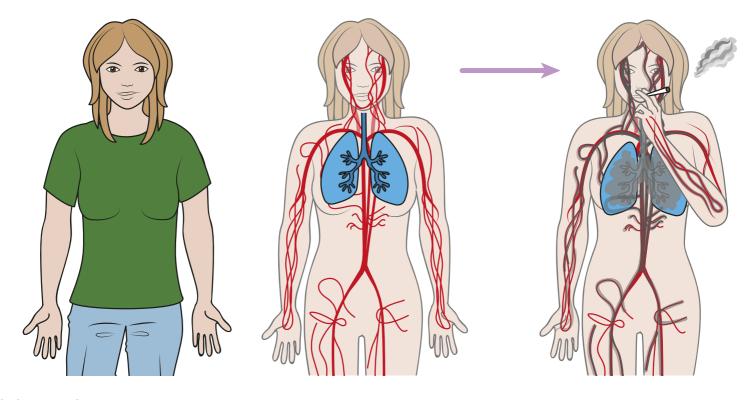


Le cannabis est dangereux pour ma santé.

Le cannabis arrive en quelques secondes au cerveau.



Le cannabis passe dans mon corps en quelques minutes. Il reste longtemps dans mon corps.

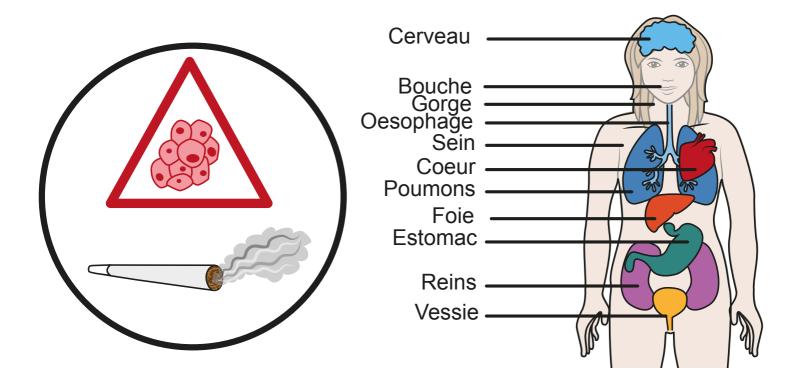


Avec le cannabis, je peux avoir des maladies graves et des cancers.

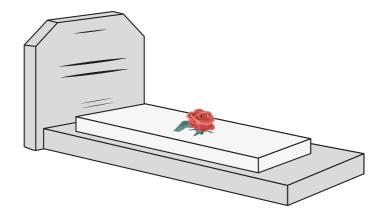
Pour comprendre le cancer, voir la fiche «la prévention du cancer».



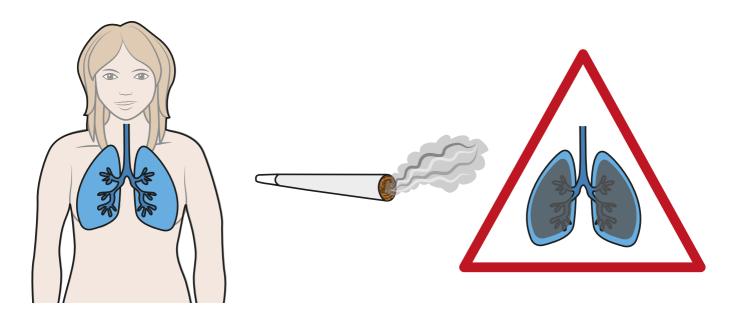
Les cancers les plus fréquents sont :



Je peux mourir à cause du cancer.



En fumant du cannabis, je peux avoir des maladies du poumon.



Par exemple: j'ai souvent la bronchite.



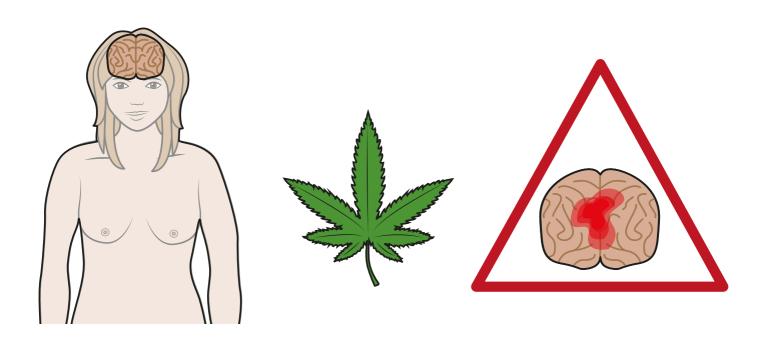
Je respire moins bien.





Avec le cannabis mes capacités intellectuelles risquent de diminuer.

Le risque est encore plus grand si je consomme du cannabis avant 15 ans.



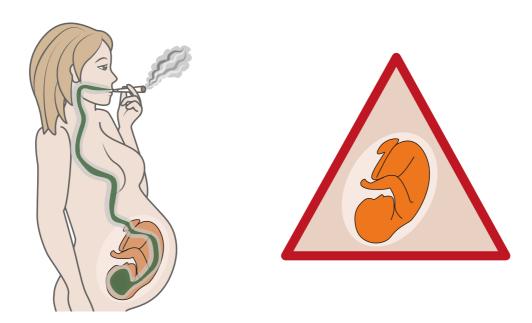


Je peux avoir des signes de maladies psychiques :



Le cannabis est dangereux pendant la grossesse.

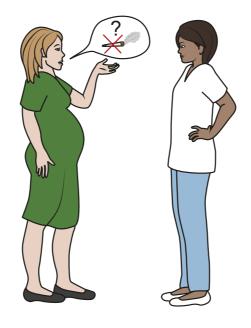
Si je prends du cannabis quand je suis enceinte, les produits vont directement dans le sang du bébé.



Le bébé peut naître trop tôt et trop petit.



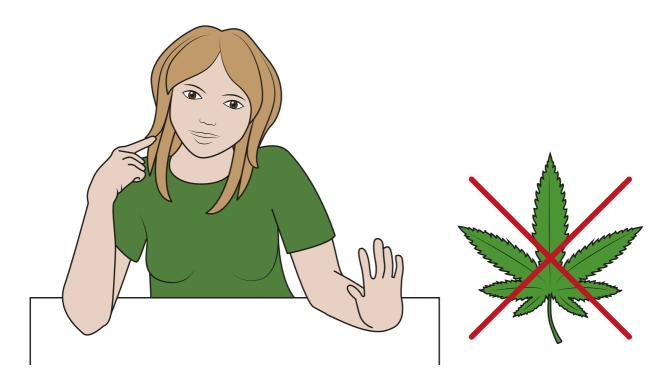
Je peux demander de l'aide à mon docteur.



Arrêter de prendre du cannabis, c'est possible!

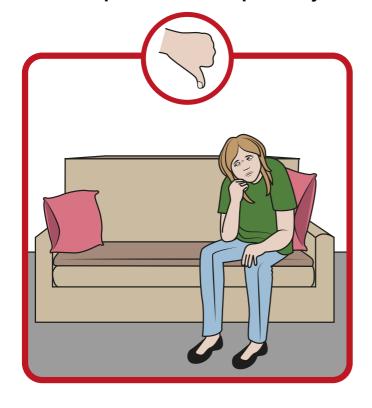
Pour arrêter le cannabis, je dois le décider moi même.

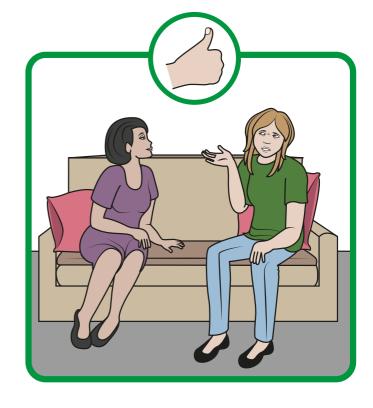
C'est ma décision, pas celle des autres.



Je ne reste pas seule et je demande de l'aide.

Ce n'est pas facile d'en parler... je me force.

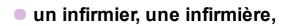


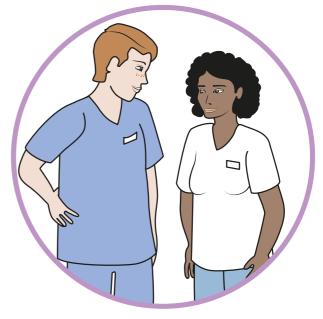


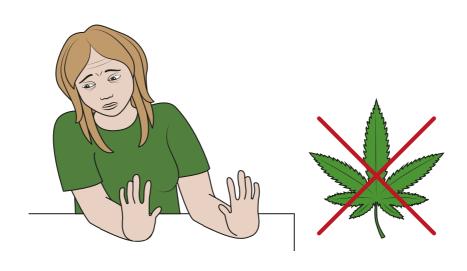
Je peux me faire aider par un professionnel de santé :

mon docteur,









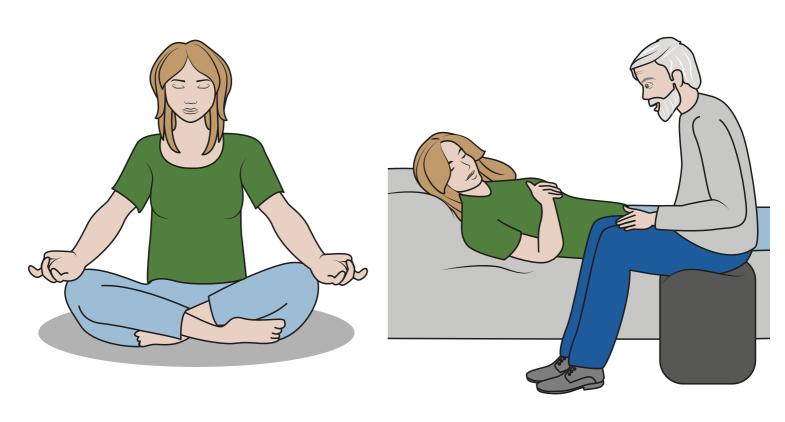
un thérapeute.



Ces professionnels de santé peuvent me proposer de me faire aider, avec par exemple :

de la sophrologie,

de l'hypnose,



de l'acupuncture.



Je peux aussi me faire aider par un professionnel de santé :

• en appelant Drogue Info Service au 0800 23 13 13



ou sur internet : www.drogue-info-service.fr



ou dans un centre de Consultations Jeunes Consommateurs (CJC). Je peux appeler le 0800 23 13 13 pour trouver un CJC près de chez moi. Je peux aussi le trouver sur internet : www.drogue-info-service.frww



Quand j'ai arrêté le cannabis...

Je dépense moins d'argent.





Avec cet argent, je peux faire beaucoup d'autres choses...
Par exemple :



Ma santé s'améliore rapidement.



Je suis plus dynamique.

Je vois mes amis.



Je travaille.



Je me sens libre!



Cette fiche a été réalisée en partenariat avec

Udapei du Nord et Ma santé 2.0





et avec le soutien de

Santé Publique France et du CJC de Boulogne Billancourt





SanteBD est disponible gratuitement :

• en téléchargeant l'application





- sur le site internet www.santebd.org
- sur la chaîne SantéBD
 YouTube



SantéBD est conçu pour tous.

Les outils de communication SantéBD sont développés par l'association CoActis Santé qui fédère un grand nombre d'acteurs du monde associatif, institutionnel et sanitaire.

Ensemble, ils co-construisent ces outils pour en assurer une utilisation accessible à tous.

contact@santebd.org • www.santebd.org

Tous droits de reproduction, de représentation et de modification réservés sur tout support dans le monde entier. Toute utilisation à des fins autres qu'éducative et informative et toute exploitation commerciale sont interdites.

Les illustrations sont de Frédérique Mercier. ©CoActis Santé

La réalisation de cet outil est rendu possible grâce au soutien de :













Ce document a été relu par des personnes avec un handicap intellectuel et respecte les règles européennes du « Facile à lire et à comprendre » (FALC). Ces règles permettent de rendre l'information accessible à tous.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site www.easy-to-read.eu